



ASSOCIATIONS DE JEUNESSE EN FORET DE SOIGNES

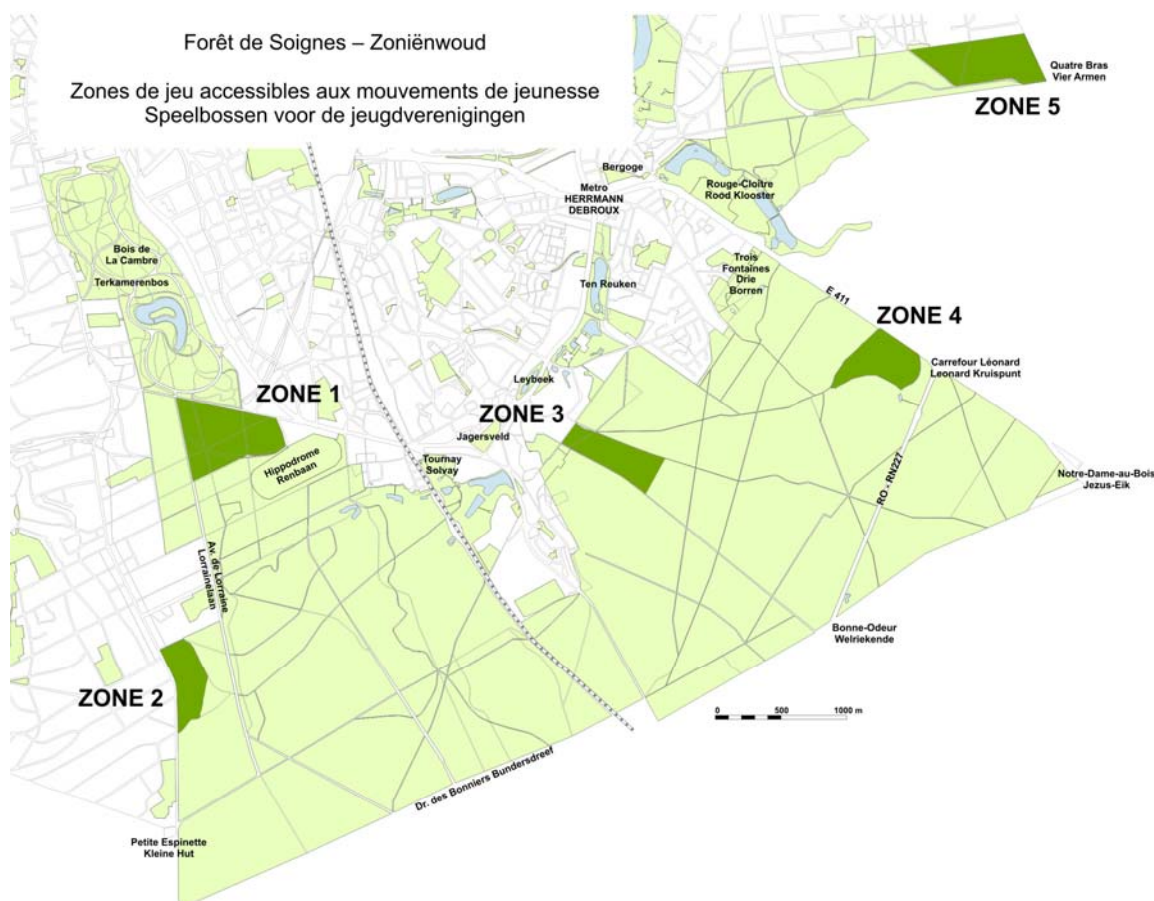
Tout au long de l'année, de nombreux jeunes (mouvements de jeunesse, écoles, colonies de vacances, ...) se rendent dans les espaces verts de Bruxelles et dans la Forêt de Soignes. Afin de continuer à les accueillir tout en préservant la nature, la Région bruxelloise aménage des zones récréatives en forêt : des espaces où les jeunes peuvent jouer librement.

S'AMUSER DANS LES ZONES DE JEU EN FORET

Très appréciée des Bruxellois pour la détente qu'elle procure, la Forêt de Soignes abrite une faune et une flore très riches, mais aussi très sensibles. Il est donc important d'y réduire l'impact d'une fréquentation parfois très dense, surtout le week-end et d'y favoriser une présence harmonieuse de tous les utilisateurs. C'est pourquoi la Région bruxelloise réserve aux associations de jeunesse des terrains de jeu et d'aventure en forêt. Ces zones sont accessibles en permanence aux jeunes pour y vivre leurs activités en plus grande liberté.

OU TROUVER LES ZONES DE JEU ?

Ces aires de jeux sont signalées sur le terrain par des panneaux. Le plan présente les 5 espaces aménagés (en vert foncé) :



QUE PEUT-ON Y FAIRE ?

Ces espaces favorisent l'esprit d'aventure mais aussi la découverte de la nature. Les jeunes s'y sentent bien: ils y circulent partout, organisent des jeux, réalisent des constructions temporaires au sol à l'aide de cordages et de bois mort, ... De quoi développer leur créativité et leur fantaisie tout en respectant l'environnement !

En dehors de ces espaces d'accès libre, par mesure de sécurité et de préservation de la nature, les jeunes ne peuvent s'écarter ni des chemins ni des sentiers. Même si, dans certains endroits, la sortie des chemins est tolérée pour les promeneurs isolés, elle est interdite pour les groupes, dont l'impact est beaucoup plus important.

Partout, le respect des obligations habituelles reste applicable : ne pas troubler l'ordre public, ne pas gêner les autres utilisateurs, les riverains, veiller à la remise en ordre sur l'ensemble du parcours utilisé (démontage des constructions, ramassage des débris, etc.), ne pas creuser le sol, ne pas porter atteinte aux arbres, ne faire ni feu ni barbecue, respecter les consignes indiquées sur les divers panneaux, ainsi que celles des gardes et des surveillants forestiers.

UNE CHARTE POUR LES JEUNES « EN NATURE »

Bruxelles Environnement, gestionnaire des espaces verts de la capitale, et les associations de jeunesse, à la suite d'une réflexion menée de concert, ont pris une série d'engagements consignés dans une charte de collaboration pour concilier préservation de la nature et accueil des jeunes. Les modalités d'application reprises ci-dessus s'inscrivent dans la droite ligne de cette charte et du schéma de structure de la Forêt de Soignes accepté par les 3 Régions.

DES ACTIVITES « NATURE » EN COLLABORATION AVEC BRUXELLES ENVIRONNEMENT

La charte prévoit en outre la mise en œuvre de projets créatifs et innovants en matière d'éducation au développement durable. Les jeunes et les gestionnaires peuvent ainsi créer du lien en menant des projets ensemble. Le week-end « Soigne ta forêt ! » des 15 et 16 novembre 2008 en est un exemple. Cette collaboration peut également se manifester dans le développement d'outils pour améliorer la circulation d'informations entre les intervenants.

La carte régionale IBG'eunes des espaces verts régionaux rassemble une série d'informations utiles telles que la capacité d'accueil, les zones de repli, l'accessibilité en transport en commun, la Promenade Verte, les locaux des gardiens et des gardes forestiers et les zones de jeu en Forêt de Soignes.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Publications gratuites de Bruxelles Environnement : brochure « Forêt de Soignes », dépliant « Nouvelles zones de protection en forêt de Soignes », carte « IBG'eunes » à usage des associations de jeunesse, magazine « Vues sur Soignes ».
Pour les commander : 02 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be
- La carte IGN « La forêt de Soignes et ses alentours », disponible en librairie.
- Pour participer à la gestion de la Forêt de Soignes : Plateforme participative de la Forêt de Soignes, www.soignes-zonien.net
- Infos sur l'éducation à la nature : Réseau Idée, 02 286 95 70, www.reseau-idee.be / GREEN Brussel, 02 209 16 30, www.greenbrussel.org / Natuurgidsen voor Brussel, 02 209 16 30, www.natuurgidsenbrussel.be / Tournesol, 02 675 37 30, info@tournesol-zonnebloem.be.

